



DÉROGATION MINEURE
N° DM 3003412738

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **7 avril 2025, à 19 h**, dans la salle du conseil, située au **13 665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour l'immeuble suivant :

Étude	Lieu de dérogation
DM 3003412738	16 740, boulevard de Pierrefonds

Permettre pour les habitations multifamiliales isolées situées sur les lots 1 070 532 et 1 070 533 :

- Une allée d'accès d'une largeur de 1,8 m au lieu d'un minimum de 4,5 m, tel que requis à l'article 192 du règlement de zonage CA29 0040;
- Que l'allée d'accès soit située à 1 m au lieu de 1,2 m du mur du bâtiment, tel que requis à l'article 184 du règlement de zonage CA29 0040;
- Que l'allée d'accès soit située sur deux lots (1 070 532 et 1 070 533) au lieu du même terrain que l'espace de stationnement qu'elle dessert, tel que requis à l'article 184 du règlement de zonage CA29 0040, selon la modalité suivante :

- Une servitude réelle doit être publiée concernant l'usage en commun de l'allée d'accès entre les lots 1 070 532 et 1 070 533.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce vingtième jour du mois de mars de l'an 2025.

Le secrétaire d'arrondissement,

M^e Jean-François Gauthier, MBA

/rl